



Chargé.e de Mission SI SIAO – Observatoire H/F

SIAO

Louvigny – CDI

Association des Amis de Jean Bosco

Créés par une circulaire du 8 avril 2010, les Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation (SIAO) ont vu leur existence consacrée au plan législatif par la loi du 24 mars 2014 pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR). La circulaire du 17 décembre 2015 rappelle les missions du SIAO et les nouveautés introduites par la loi « ALUR ». L'article 30 de cette loi consacre le SIAO comme « plateforme unique départementale de coordination et de régulation du secteur de l'accueil, de l'hébergement et d'accompagnement vers l'insertion et le logement des personnes sans domicile. ».

L'instruction du 31 mars 2022 relative aux missions des SIAO pour la mise en œuvre du Service Public de la rue au logement développe le cadre réglementaire et donne un cadrage opérationnel des missions et du pilotage des SIAO, pour, à la fois mettre en œuvre la politique du Logement d'Abord dans les territoires, et assurer l'effectivité et la performance du Service Public de la rue au logement.

L'AAJB EN BREF

- **38 établissements et services**
- Plus de **11.100** hommes, femmes, enfants et familles accompagnés
- **690 professionnels**
- **13 directions d'établissements**
- Un **champ d'action** riche : handicap, protection de l'enfance, logement/hébergement social et d'urgence, insertion professionnelle, personnes âgées, asile, médiation et parentalité.

Date de dépôt l'offre : 04/08/2025

DESCRIPTION DU POSTE

Professionnel.le de l'Association des Amis de Jean Bosco, membre de l'équipe pluridisciplinaire du SIAO, le ou la chargé.e de Mission SI SIAO - Observatoire, en articulation et sous la responsabilité hiérarchique de la cheffe de service, en lien avec la Chargée d'étude et d'Observation, est référent.e de l'application SI SIAO auprès des partenaires extérieurs et de l'équipe du SIAO, développe les outils de communication du service et réalise des reportings réguliers à la Direction comme aux services de l'Etat.

MISSIONS PRINCIPALES

- Est référent.e. SI SIAO :
 - Développe et crée des outils à destination des partenaires et des membres de l'équipe du SIAO ;
 - Assure la formation des partenaires et de l'équipe ;
 - Est en lien avec la DIHAL sur des sujets techniques liés à l'application ;
 - Procède aux saisies et paramétrages de l'application ;
- Développe des outils de communication à destination des partenaires et de l'interne : rapport d'activité, Veille Sociale 14, Site Web, bulletins d'information... ;
- Procède à des reportings réguliers pour la Direction comme pour les services de l'Etat : notes d'actualité mensuelle, statistiques dispositif hôtelier, lien avec l'OFII, DDETS... ;
- Travaille en transversalité au sein du service avec la Mission 115 et la Mission Hébergement Logement...

Rejoindre l'AAJB c'est œuvrer au service des personnes en situation de vulnérabilité pour leur permettre d'être acteur de leur vie. C'est être acteur d'une société solidaire et inclusive. C'est intégrer un collectif engagé, porteur de valeurs humaines fortes. C'est aussi cultiver et développer ce pouvoir d'agir pour donner un sens à son engagement et s'ouvrir sur de nouvelles perspectives aujourd'hui incontournables, mais riches.

PROFIL

- Niveau Bac + 2 minimum (statistiques, sciences sociales...)
- Connaissance des enjeux, des dispositifs et des procédures liées à la prise en charge des publics en situation de grande vulnérabilité
- Maîtrise du SI SIAO
- Bonne maîtrise de l'outil informatique
- Sens de l'organisation, rigueur, capacité d'anticiper et de hiérarchiser les priorités
- Autonome, rigoureux.se et investi.e
- Force de propositions et de prise d'initiatives
- Très bonne capacité rédactionnelle
- Sens de la pédagogie et aisance relationnelle
- Savoir adapter ses propos en fonction des différents interlocuteurs
- Appétence à travailler en équipe et au rendu compte

CONDITIONS

Type de contrat : CDI à temps plein en horaires de jour

Rémunération : Selon expérience et grille indiciaire en vigueur [CCNT du 15.03.1966]

Autre : Permis B

Poste à pourvoir : 01/10/2025

Les candidats intéressés sont invités à envoyer leur CV accompagné d'une lettre de motivation à :
si.secretariat@aajb.asso.fr

Date limite de dépôt des candidatures : **candidatures étudiées au fil de l'eau**

« A compétences égales, une attention particulière sera accordée aux travailleurs handicapés et autres bénéficiaires de l'obligation d'emploi de l'article L.5212-2 du code du travail ».

Rejoindre l'AAJB c'est œuvrer au service des personnes en situation de vulnérabilité pour leur permettre d'être acteur de leur vie. C'est être acteur d'une société solidaire et inclusive. C'est intégrer un collectif engagé, porteur de valeurs humaines fortes. C'est aussi cultiver et développer ce pouvoir d'agir pour donner un sens à son engagement et s'ouvrir sur de nouvelles perspectives aujourd'hui incontournables, mais riches.